



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

Emprunt obligataire



5 ans



Remboursement à 100%
de la valeur nominale à
l'échéance



Coupon annuel de
5,50% (brut)



Profil dynamique à
agressif

D'leteren, un groupe international au service de l'automobiliste depuis plus de 200 ans, émet de nouvelles obligations en euro, offrant un coupon annuel brut de 5,50% pendant 5 ans, soit un rendement actuariel brut de 5,141% sur base du prix d'émission de 101,547%.

Profil d'entreprise de D'leteren

Fondée en 1805, D'leteren est une entreprise familiale belge, cotée en bourse depuis 1929, qui s'est progressivement muée en un groupe international, présent dans 120 pays répartis sur les 5 continents, pour desservir plus de 18 millions de clients par an.

Toujours à la recherche de nouvelles opportunités, D'leteren s'est continuellement adaptée aux aléas de l'environnement économique et commercial.

Aujourd'hui, le groupe s'articule autour de 3 activités au service de l'automobiliste:

• La distribution en Belgique

D'leteren Auto distribue les marques Volkswagen, Audi, Seat, Škoda, Bentley, Lamborghini, Bugatti, Porsche et Yamaha. Avec près de 20% de part de marché des voitures neuves et 120.000 véhicules neufs livrés en 2008, D'leteren Auto occupe une position **de leader en Belgique**.

• La location automobile à court terme

Avis Europe plc est l'un des leaders de la location automobile à court terme en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie via ses marques Avis et Budget. Avis Europe met à la disposition de l'automobiliste **3.900 agences de location dans plus de 110 pays**.

• Le vitrage de véhicules

Belron sa est le premier opérateur mondial dans le secteur de la réparation et du remplacement de vitrage de véhicules, avec une présence en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie, en Australie et en Nouvelle-Zélande via un portefeuille de marques renommées dont CARGLASS®, AUTOGLASS®, SAFELITE® AUTO GLASS, SPEEDY®, LEBEAU®, SMITH&SMITH® et O'BRIEN®. En 2008, Belron sa a effectué **plus de 9 millions de réparations et de remplacements de vitrage de véhicules** via ses 1.800 points de service et ses 7.900 unités mobiles.

(Source: D'leteren)



AVIS



BELRON[®]
INTERNATIONAL



CARGLASS[®]



Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une **offre publique en Belgique**. Les restrictions de vente applicables aux obligations émises sont reprises dans le Prospectus.

La période de souscription court **du 27 novembre à 9 h au 17 décembre 2009 à 16 h**. Une clôture anticipée est toutefois possible, notamment en cas de sursouscription.

Vous pouvez souscrire à ces nouvelles obligations via **PC banking ou Phone banking** (au 02 433 40 32) ainsi qu'aux **guichets de toute agence BNP Paribas Fortis**.

Votre banque est toujours à portée de main. Pour tout renseignement complémentaire, appelez le **02 433 40 32** ou consultez notre site internet www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

Principales caractéristiques de cette émission



Description

Emetteur: D'Ieteren SA.

Il n'existe pas de rating de l'Emetteur ni des obligations.

Titres

- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant total attendu de l'émission: minimum 100 millions EUR.
- Code ISIN: BE6000469492.
- Titres non subordonnés dématérialisés, soumis au droit belge. Pas de livraison physique possible.
- Cotation: ces obligations seront cotées sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg (voir "Risque" ci-dessous, et notamment le risque de liquidité).



Profil d'investisseur

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, ces titres sont destinés à l'investisseur présentant un profil de risque **dynamique à agressif**. Ils peuvent néanmoins convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil. Plus d'informations sur les profils de risque sur www.fortisbanking.be/epargneretplacer (cliquez ensuite sur "Etablir votre profil d'investisseur"). Il est recommandé aux investisseurs de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de leurs connaissances et de leur expérience en matière financière, de leurs objectifs d'investissement et de leur situation financière. En cas de doute, ils sont invités à consulter un conseiller en placements de BNP Paribas Fortis.



Durée

Date d'émission et de paiement: 23 décembre 2009.

Prix d'émission: 101,547% de la valeur nominale (incluant une commission de 1,875% à charge de l'investisseur particulier).

Echéance: 23 décembre 2014, soit une durée de 5 ans.

Prix de remboursement: 100% de la valeur nominale à l'échéance prévue, sauf en cas de défaut de l'Emetteur.



Rendement

- L'investisseur recevra chaque année un coupon de 5,50% (brut).
- Les intérêts sont payables annuellement à terme échu, le 23 décembre de chaque année et pour la première fois le 23 décembre 2010.
- Le rendement actuariel brut sur base du prix d'émission s'élève donc à 5,141%.



Risque

En cas de défaut de l'émetteur, le détenteur d'une obligation supporte le risque de ne pas retrouver son capital à l'échéance. Par ailleurs, le cours de l'obligation peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur, l'évolution générale des taux d'intérêt et la volatilité des marchés. Rien ne garantit en outre le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces titres. Le marché peut s'avérer limité et peu liquide, et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels ces titres pourront y être négociés.

L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Celui-ci pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale.

Avant de prendre une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de se référer au Prospectus (voir ci-après) et plus particulièrement à la section "Facteurs de risques" ainsi qu'à notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site www.fortisbanking.be/epargneretplacer (rubrique "Mifid" dans Infos complémentaires).



Frais

Service financier: gratuit chez BNP Paribas Fortis en Belgique.

Conservation en Compte-titres BNP Paribas Fortis: au tarif en vigueur (voir notre brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible en agence ou sur le site www.fortisbanking.be/epargneretplacer (rubrique "Frais et taxes" dans Infos complémentaires).



Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique: les revenus de titres de créances encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB): pas de TOB sur le marché primaire; TOB de 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).



Documentation

Prospectus: le prospectus d'émission et de cotation rédigé en anglais, daté du 25 novembre 2009 et approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg le 25 novembre 2009, ainsi que ses résumés en français et en néerlandais sont disponibles aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 ou sur le site www.fortisbanking.be/emissions (cliquez ensuite sur "émissions en cours").

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produit et distribué par Fortis Banque SA. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissement. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient de l'utilisation de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.